Léaz Flash Info n°70
13/01/2026

Conseil municipal

Lundi 2 février 2026 – 20h

Permanence des élues

Mardi 10 février 2026 à partir de 17h

Bibliothèque

Samedi 24 janvier : soirée « tous en pyjama » de 18h30 à 20h
à la bibliothèque (prévoir pyjama, plaid, chaussons, lampe de poche).

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2026,
pensez à vérifier que vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales.
Si ce n'est pas encore le cas, vous avez :
- jusqu'au **4 février 2026** pour vous inscrire **en ligne**
- jusqu'au **6 février 2026** pour vous inscrire **en mairie**

(cerfa + pièce d'identité + justificatif de domicile de moins de 3 mois).
https://www.elections.interieur.gouv.fr
Les ressortissant de l'UE peuvent voter et même être élus
(sauf poste maire et adjoint).

Révision de la Charte du Parc naturel du Haut-Jura

L'enquête publique porte sur le projet de Charte du PNR du Haut-Jura dans le cadre de la procédure de renouvellement de son classement et de l'extension de son périmètre comprenant 130 communes .

Cette enquête publique se déroulera du mardi 27 janvier 2026 à 9h00 au jeudi 26 février 2026 à 18h00.

Plus d'infos : https://www.registre-dematerialise.fr/6851/

Urbanisme PLUIH / PGA

- Le registre des observations du public concernant la révision générale du PLUIH en date du 27/03/2024 est disponible en mairie.
- L'arrêté de mise à jour n°6 du PLUIH du 19/12/2025 (portant notamment sur l'ajout de délibérations, conventions) est affiché en mairie à compter du 08/01/2026 pour une durée d'un mois, le dossier et ses annexes sont consultables en mairie de Léaz et PGA à Gex durant cette période.

Belle année à tous !

Ouverture de la mairie
Lundi 13h-18h
Mercredi 8h30-12h
Jeudi 13h-16h30
Et sur rendez-vous
leaz.fr

Contacts
mairie@leaz.fr
04 50 48 23 01
bibliotheque@leaz.fr
04 50 48 49 00

Bibliothèque
Mercredi
10h-12h et 16h30-18h30
Jeudi 16h30-18h30
Dernier samedi 10h-12h
mabib.fr/bmleaz